



Charte des bénévoles du Festival Salamandre

Le Festival Salamandre est un évènement sans but commercial et dédié entièrement à une cause éthique : sensibiliser le grand public à la richesse et à la fragilité de la nature qui nous entoure. Il est organisé par l'Association des Amis de la Salamandre, organisation indépendante, apolitique et déclarée d'utilité publique.

Notre objectif est de proposer un évènement pour faire aimer, connaître et respecter la nature, dans un esprit à la fois convivial, curieux et respectueux de l'environnement. Nous portons une attention particulière à l'humain et aux liens de proximité dans le choix de nos collaborations.

Le Festival Salamandre s'engage à :

- Sensibiliser les bénévoles aux enjeux environnementaux.
- Offrir un accueil chaleureux, être disponible et à l'écoute des bénévoles.
- Créer un climat de travail harmonieux pour le bien-être des bénévoles et favoriser le dialogue.
- Faire participer activement les bénévoles à la réalisation d'une manifestation culturelle dans une ambiance conviviale et festive.
- Offrir aux bénévoles l'opportunité de faire des rencontres, ainsi que de partager des expériences dans le respect, la bienveillance et le non jugement.

Le Festival Salamandre offre aux bénévoles :

- Une zone réservée pour se restaurer et se reposer.
- Les repas et les boissons pendant leur temps d'engagement.
- Un t-shirt du festival.
- L'entrée gratuite durant tout le festival.
- Une réduction de 10% (sauf abonnements) au stand de la boutique Salamandre. (Prix et rabais suisses appliqués.).
- Une invitation à la sortie/repas des bénévoles.

Les bénévoles sont essentiels à l'organisation du Festival Salamandre. C'est pour cette raison que nous prions nos bénévoles de s'engager à :

- Informer dès que possible la responsable des bénévoles en cas d'absence ou de retard.
- Assurer avec sérieux, ponctualité et disponibilité les activités pour lesquelles ils se sont inscrits, ainsi que respecter les consignes de leur responsable de secteur.
- Collaborer dans un esprit d'équipe avec les autres bénévoles.
- Montrer un état d'esprit positif, solidaire et respectueux envers toutes et tous (bénévoles, festivalier-ère-s, partenaires et invité-e-s).
- Respecter la loi sur la consommation d'alcool et de produits stupéfiants.

Clause de non-responsabilité

Le/la bénévole participe au Festival Salamandre sous sa propre responsabilité et à ses propres risques. Lors des activités bénévoles, les enfants sont sous la responsabilité de leur représentant-e légal-e. L'Association des Amis de la Salamandre (l'organisatrice) décline toute responsabilité en cas de dommages corporels et matériels. Le/la bénévole ne peut faire valoir aucune prétention en responsabilité civile. Chaque bénévole est responsable de sa propre couverture d'assurance (accident, maladie, vol et responsabilité civile).

En outre, des photos seront prises pendant la durée du Festival et pourront être utilisées à des fins promotionnelles. Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas y apparaître, merci de le signaler au photographe.

En s'inscrivant à la manifestation, le/la bénévole accepte les présentes conditions et libère l'Association des Amis de la Salamandre ainsi que son personnel de toute responsabilité.